VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'Epiceries de Choix et de Fantaisie.

Vins, Liqueurs, Comptoirs, Etagères etc

Succession de Joseph Davi.

97 865—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Div. E.

PAR LOUIS C. SPEAR & CO.—Louis C. Spear, Encanteur—Il sera vendu, VENDREDI, le 8 septembre 1911, à 10:30 a. m., à l'enchère publique sur les lieux No 2475 rue N. Galvez, encoignure de la rue Art, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 24 août 1911, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le contenu de l'endroit ci dessus désigné, consistant d'un assortiment d'Epiceries de choix, Vins, Liqueurs et autres articles généralement tenus dans une Epicerie bien établie.

Conditions—Comptant sur adjudication.

27 aout—27—sept 3 7 8

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE—SANS LIMITE NI RESERVE

SPLENDIDES PROPRIETES PRODUCTRICES DE REVENUS

Dans le Cœur du Quartier des Affaires de la rue Dryades

Portant les Nos Municipaux 1212-14-16-18-20-24 rue Dryades,

Se Composant de deux Cottages Doubles, un Cottage Simple et une Maison de Résidence à deux étages, Actions, Meubles, etc.

Lily Barthel, épouse de Geo. H. Dougall, Jr., et al., vs mineurs de Herbert Hugo et Henry Frank Schneider—No 97,617—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E—

PAR RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet—MARDI, le 5 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre rendu le 25 juillet 1911, et signé le 31 juillet 1911, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressée, les effets ci-après décrits mobiliers et immobiliers, à savoir:

1. Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Clio, Erato et Baronne, désigné par la lettre A sur un plan de Dauney & Waddill, daté du 28 juin 1911.

Ledit terrain mesure 17 pieds 10 pouces 2 lignes [17' 10" 2'''] de façade rue Dryades, la même largeur à l'arrière sur une profondeur de 110 pieds 9 pouces 6 lignes [110' 9" 6'''] ...ns, lignes égales et parallèles. Etant la ... propriété acquise par les pétitionnaires ... défendeurs de la succession de Fred ... No 96,365 du dossier de la Cour Ci... District, ledit jugement étant de re... C O B. 240, folio 366.

...améliorations se composent d'un cottage ... ayant sept chambres, portant le No ...1224 rue Dryades.

... Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages et privilèges ... y trouvent, situé dans le même îlet et carré que le précédent, désigné sur le ... plan que le terrain B. Ledit terrain mesure 25 pieds, 5 pouces 0 ligne (25' ...0''') de façade rue Dryades, la même largeur à l'arrière, sur 119 pieds, 9 pouces, 6 lignes (110' 9" 6''') de profondeur entre lignes égales et parallèles. Etant la même propriété acquise par les personnes et les défendeurs de la succession de Fred Barthel, No 96,365 et au dossier de la Cour Civile de District et de Record C. O. D. 240, folio 366.

Les améliorations se composent d'un splendide cottage double, chaque côté ayant sept chambres, portant les Nos municipaux 1218-20 rue Dryades.

3. Un certain terrain ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages et privilèges qui s'y trouvent ou y appartenant, situé dans le même district et carré que les premiers décrits et désigné sur le même plan que le terrain C. Ledit terrain mesure 34 pieds, 0 pouce, 7 lignes de façade rue Dryades, sur 37 pieds, 0 pouce, sur les lignes de derrière, sur une profondeur de la ligne du terrain B 110 pieds, 9 pouces, 6 lignes (110' 9", 6'''), l'autre ligne de côté ayant une profondeur de 45 pieds, 6 pouces, 0 ligne (45', 6", 0''') sur une allée commune; les terrains C et D, plus une profondeur sur la ligne du lot D de 65 pieds, 3 pouces, 6 lignes, (65', 3", 6'''). Etant la même propriété acquise par les pétitionnaires et défendeurs de la succession de Fred. Barthel, No 96,365 du dossier de la Cour Civile de District, ledit jugement étant de record C. O. D. 240 folio 366. Les améliorations se composent d'un cottage double de cinq chambres, deux chambres à l'arrière, portant les Nos municipaux 1214-16 rue Dryades.

4. Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges, etc., situé dans le même District et îlet premièrement décrits et désigné sur le même plan que le lot D. Ledit lot mesure 16 pieds 2 pouces 3 lignes [16' 2" 3'''] de face à la rue Dryades, la même largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de 119 pieds 9 pouces 6 lignes [110' 9" 6'''] entre lignes égales et parallèles; lequel dit lot est contigu au lot C pour une distance de 65 pieds 3 pouces 6 lignes [65' 3" 6'''] et l'allée en commun pour 45 pieds 6 pouces 0 ligne [45' 6" 0''']. laquelle allée est en commun aux lots C et D. Etant la même propriété acquise par les pétitionnaires et les défendeurs de la succession de Fred Barthel, No 76,365 du dossier de la Cour Civile de District, ledit jugement étant enregistré dans le livre des transferts 240, folio 366.

Les améliorations consistent en une bâtisse simple à deux étages, huit chambres, hangar, etc, connue comme No 1212 rue Dryades.

5. Six actions du fonds-capital de la Teutonia Insurance Company de la ville de la Nouvelle-Orléans, représentées par certificat No 216, valeur au pair de $100 chacune.

6. Un lot de meubles de maison d'après l'inventaire enregistré dans cette affaire.

Conditions—Comptant pour les actions, effets et meubles de maison. Propriété foncière comptant. L'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer et payer les taxes de 1911, pour les frais de tous certificats, et pour l'acte de vente pardevant Alvin E. Hebert, notaire. Les loyers ne devant appartenir à l'acquéreur que de la date du passage de l'acte de vente. 10 0/0 de dépôt requis au moment de l'adjudication.

John Dymond, Sr., avocat des demandeurs.
E. W. Bichow, avocat des demandeurs.
Harry Mooney, avocat des défendeurs.
1 août—1 6 13 20 27—sept 3 5

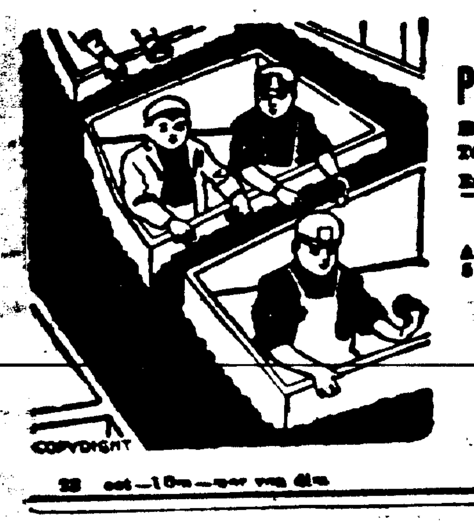

La Pittsburg Coal Company.

PAUL M. SCHNEIDAU, Gérant

Bureau, 315 RUE CARONDELET
Téléphone Main 576. Nouvelle-Orléans, Lne.

En Gros CHARBON Au Détail

CHANTIERS DE CHARBON:

Au pied de la rue Race. Téléphone Main 282
515-521 rue Quartier. Téléphone Hem. 231.
Rue Adams. Téléphone Up. 1590.

Bureau des Boutiques
MAUD WILMOT, MORGAN.

CALE SECHE DE SECTION, ALGER.

Téléphone Alger 38.

Seul Agent pour le véritable Charbon Montevallo.

28 oct—10m—sur vm dim

Stroudback, Stern & Gumbel. Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE —EN— PARTAGE

W. Harry Clark vs Mlle Katie O'Connor et als.

No 97,585—Cour Civile de District, Division "C".

COTTAGE SIMPLE DE CHOIX,

Ayant 7 Chambres, Chambre à Bain Moderne,

1215 RUE MILAN,

Entre les rues Colisée et Perrier.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 14 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement là et rendu en cour ouverte le 27 juillet, et le jugement signé en cour ouverte le 4 août 1911, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Milan, Colisée, Perrier et Marengo. Lesdits lots sont désignés par les Nos 4 et 5 et mesurent comme suit, à savoir: Le lot No 4 mesure 28 pieds 6 pouces de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur. Ledit lot No 5 mesure 28 pieds 7 pouces de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations sont connues comme le No 1215 rue Milan, et comprennent un cottage simple contenant 7 chambres, chambre à bain, connections d'eau et d'égout, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du prix d'adjudication toutes les taxes sur ladite propriété pour l'année 1911. L'acte de vente pardevant Arthur B. Leopold, notaire. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Encanteurs.

13 août—13 20 27—sept 3 10 14

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu d'un magasin de cigares, de journaux et de nouveautés

No 319 rue Royale, entre les rues Bienville et Conti.

Dans la Succession de William Walter Friche.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 97,716.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 5 septembre 1911, à 11 heures a. m., sur les lieux, No 319 rue Royale, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon E. K. Skinner, juge de la Division C, maintenant absent en congé, daté et signé du 21 août 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un National Cash Register, un grand assortiment de papier à écrire de choix, albums, jeux de cartes, encriers, livres pour ordres, Journaux, Day books, Cash books, Ledgers, Time books, Memorandum books, Crayons, peignes de poche, plumes, pipes, bouteilles de cola, cues, jeux d'échecs, jeux de tous genres, base balls, Jetons de poker, sacs en cuir, poches, waste baskets, enseignes électriques, aquarelles, pupitres, éventails de plafond, show cases, un lot d'outils de charpentier, trois stands électriques, 2 vitrines de 8 pieds, étagères pour carte-postales avec piédestals, vitrine pour nouveautés, cabinet en noyer pour cigares, une vitrine pour cigares debout, quatre étagères en verre plaqué, un lot de tabac assorti, tabac à chiquer, cigares, Magazines, allumettes Domino et un hache Hartman, avec installation complète et autres articles trop nombreux pour mentionner.

Tout le stock ci-dessus dans lesdits lieux d'affaires sera offert comme commerce en opération en bloc; s'il n'est pas vendu de cette façon, alors il sera offert en lots.

Conditions—Comptant et livraison immédiate.

Lyle Saxon, avocat pour le pétitionnaire.
24 aout—24 27—sept 3 5

Louis C. Spear & Co

Maison Double à Deux Etages.

No 2115 Promenade Carondelet, entre les rues Johnson et Galvez.

PAR LOUIS C. SPEAR & Co. Louis C. Spear, Encanteur — Il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 7 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, conformément à un jugement rendu le 2 juin 1911, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, Division E., dans la Succession de Julius Anderson, No 92,103, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 270, borné par la Promenade Carondelet, les rues Johnson, Galvez et St-Pierre, ledit lot commence à une distance de 91 pieds 11 pouces et 2 lignes de l'encoignure de la rue Johnson et mesurant 30 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur de 175 pieds 10 pouces sur la ligne de côté le plus près de la rue Galvez, et 173 pieds 5 pouces et 7 lignes sur la ligne vers la rue Johnson, et 30 pieds 7 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond. Acquis par le défunt Julius Anderson de Geo. Eike, le 27 avril 1903, par acte pardevant J. F. Meunier, notaire, enregistré dans le Bureau des Transferts 192, folio 327.

Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages, retirée de la banquette, ayant galerie sur le devant et sur le côté, et quatre ou cinq chambres de chaque côté, lieu d'aisances et autres convenances, aussi une grande cour sur le côté, convenable pour le commerce de bois et de charbon.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et de payer pour les taxes de 1911 et pour tous certificats; l'acte de vente devant être passé pardevant Ethelbred M. Stafford, notaire, en cette ville aux frais de l'acquéreur.

L. H. Burns, avocat du demandeur.
W. H. Robinson avocat du défendeur.
6 août—6 13 20 27—sept 3 7

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Grace Barr McGeehan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 97,810—Division A—Attendu que John C. Barr a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Grace Barr McGeehan, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. B. Rosser, avocat.
29 août—29—sept 2 7

Arthur H. Dicks.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Thomas R. Hauer, No 97,681, Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, "C. C. de D.," Division "E."

COTTAGE DOUBLE EN BRIQUES,

—AUSSI—

COTTAGE SIMPLE EN BOIS,

JEUDI, le 7 Septembre, 1911, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour, daté et signé du 3 août 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après, à savoir—

No 1.—Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Decatur, St-Ferdinand, Chartres et Port, dans le Troisième District de cette ville, ledit îlet est désigné par le No 2, sur un plan de 46 lots de terre, déposé comme plan No 61, en l'étude de F Grima, notaire, les dits lots sont contigus et sont désignés par les numéros 2 et 3 sur le dit plan et mesurant en mesure anglaise, à savoir: le lot No 2 mesurant 21 pieds 6 pouces, [22' 6"] de face à la rue Decatur sur une profondeur de 109 pieds 1 pouce (109' 1") sur la ligne le divisant du lot No 1, 102 pieds 1 pouce (102' 1") sur la ligne le divisant du lot No 3 et 20 pieds 3 pouces et 7 lignes (20' 3" 7") de longueur sur la ligne du fond; le lot No 3 mesurant 21 pieds 6 pouces (21' 6") de face à la rue Decatur sur une profondeur de 102 pieds 1 pouce (102' 1") sur la ligne le divisant du lot No 4 et 23 pieds 3 pouces et 7 lignes (22' 3" 7") de largeur dans le fond. Cette propriété est connue par le numéro municipal 2707 rue Decatur consistant d'une bâtisse simple à deux étages dans le fond du lot ayant hangar couvert en ardoise faisant face sur la rue.

No 2.—Un lot de terre situé dans le Faubourg de Washington, Ward Dauney Quartier Architectes District, désigné par le numéro 2, sur un plan particulier dressé par Voliquin, le 9 février 1839, un extrait duquel est annexé à un acte de vente, Fransioli & Favre à Ph. Chabert. Ledit lot de terre mesure 35 pieds [35'] de face à la rue St-Ferdinand, entre les rues Moreau et Victoire, autre borne étant la rue Port, sur 88 pieds 4 lignes [88' 4"] de profondeur et étant partie des lots Nos 7, 8 et 9 de l'îlet No 2 d'après un plan original de cette partie du Faubourg Washington, dressé par Joseph Pilié, voyer de ville, le 18 mars 1836, et déposé en l'étude de Félix de Armas, ensemble avec la bâtisse en briques à un étage et cuisine en briques à deux étages construite sur ledit lot de terre et toutes les dépendances. Désignée par les numéros municipaux 544 et 546 rue St-Ferdinand.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes sur ladite propriété dues et exigibles en l'année 1911, aussi pour l'acte de vente pardevant Clifford M. Eustis, notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

ARTHUR H. DICKS, Encanteur,
Bureau, 437 rue Carondelet.

John L. Felix, avocat pour le demanderesse.
6 août—6 13 20 27—sept 3 7

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

POUR EFFECTUER UN PARTAGE.

PROPRIETE DE CHOIX DU QUATRIEME DISTRICT

—COMPRENANT—

L'Emplacement de Commerce de Valeur, 2423 Rue Dryades, Faisant Face au MARCHÉ de la rue DEUXIEME.

Grand Cottage Attrayant, 3209 Rue Saratoga.

Magnifique Terrain pour Bâtir sur l'Avenue Washington.

Aussi une Etendue de Terre de Valeur à la Grande Ile, Lne.

M. L. MARGOT et al. versus ANNA MARGOT et al.

No 97,651—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne — (Premier étage), JEUDI, le 28 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un jugement rendu et là en Cour ouverte le 8 août 1911 et signé en Cour ouverte le 14 août 1911 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de M. L. Margot et al versus Anna Margot et autres, il sera vendu à l'enchère publique, sans limite ou réserve, pour effectuer un partage, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Rampart (autrefois St-Denis), Première et Deuxième, désigné comme lot No 3 sur un devis de Reizenstein, daté du 16 septembre 1868, annexé à un acte de vente pardevant W. J. Castell, ancien notaire, daté au 30 juin 1869, commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Deuxième et Dryades et mesurant 20 pieds de face à la rue Dryades sur 115 pieds 6 pouces de profondeur, borné sur le côté vers la rue Première par le lot No 4 et sur le côté vers la rue Deuxième par le lot No 2, et sur le fond par le lot No 6, ensemble avec les bâtisses là-dessus comprenant la grande bâtisse double en bois ayant deux étages dans le fond, hangar dans le fond, etc., connue comme le No 2423 rue Dryades, splendide location pour n'importe quel genre de commerce en détail, particulièrement adapté pour un magasin de grains et de fourrage, vis-à-vis du marché de la rue Deuxième.

2° Un lot de terre, situé dans le même district, dans l'îlet No 306, borné par les rues Saratoga, Franklin, Toledano et Harmony, désigné comme lot C, sur un devis de D. E. Sechere, daté du 8 février 1905 et mesurant 30 pieds de face à la rue Saratoga sur 98 pieds 8 pouces et 3 lignes de profondeur et commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Harmony et Saratoga, avec les bâtisses qui s'y trouvent comprenant le joli et grand cottage en bois, ayant deux étages en plus dans le fond portant le No municipal 3209 rue Saratoga, bonne location qui s'améliore.

3° Un lot de terre, situé dans le même district, dans l'îlet No 404, borné par l'avenue Washington, les rues Quatrième, Willow et Sad Claiborne, lequel dit lot est la portion de façade du lot No 3 sur un devis de H. C. Brown, voyer, daté du 12 septembre 1893, annexé à un acte de J. J. Ward, notaire, daté du 3 octobre 1893, et commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure de la rue Willow, et mesurant 29 pieds, 2 pouces et 2 lignes de face à l'avenue Washington sur 100 pieds en profondeur.

4° Une étendue de terre située sur la Grand'Isle, paroisse de Jefferson, Lne, désignée par les Nos 1 à 86 inclusivement, bornée par le Chemin Public, l'avenue Live Oak, les rues Preston et Hume, d'après le plan déposé dans le bureau de l'Enregistreur de la paroisse de Jefferson, paraphé 12 mai 1868, à l'exception des lots Nos 50, 51, 60, 61, 72, 79, 80, 81, 82 et 83 desdits 86 lots qui étaient précédemment aliénés. Le projet d'extension et d'améliorations du New Orleans Southern and Grand Isle Railroad, avec communication directe par vapeur à l'Ile, réduisant ainsi le passage de quelques heures, donnera à cette propriété, dans un avenir prochain, une grande valeur et l'acquéreur sage ne devrait pas perdre cette splendide occasion.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant assumer et payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1911, et déposer avec l'encanteur 10 0/0 du montant de l'adjudication en guise de paiement du prix de la vente; et l'acquéreur devant recevoir les loyers que de et après que les actes de vente seront passés.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Charles T. Soniat, notaire.

Charles F. Claiborne, avocat.
27 août—27—sept 3 10 17 24 28

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Oscar Estopinal et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,483—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Oscar Estopinal, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Legier & Gleason, avocats.
24 août—24 28—sept 2

Succession de Maurice Felix.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,959—Division E—Attendu que Mme Constance Felix, veuve de feu Maurice Felix, a présenté une pétition à la Cour Civile de District à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Maurice Felix, son époux, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Edgar M. Cahn, avocat.
26 août—26 30—sept 4

Succession de Luther C. Preston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 79,896 — Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir), pour lesquelles le compte final présenté par Peter Young, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — A. Guilbeault, avocat.
31 août—31—sept 4 9

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO.

Membre de la New Orleans Stock Exchange

H.O. Boîte 113. Nouvelle Orléans Lne

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

—CONSISTANT DE—

10 Actions de la Consumers Biscuits Co.
5 Actions de la Consumers Brewing Co.
4 Actions de la Consumers Coffee Co.
4 Actions de la Magic Keller Soap Works, Ltd.

In re, M. L. Margot et al versus Anna Margot et al.

No 97,651—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, — Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique JEUDI, le 7 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu et lu en Cour ouverte le 8 août 1911 et signé en Cour ouverte le 14 août 1911 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire et pour le compte de M. L. Margot et al versus Anna Margot et al.

Conditions—Comptant.
27 août—27—sept 3 7

LISTE DES FRANÇAIS

Recherchés par le

Consulat de France

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Godchaux Building, Nos 306-307

Artigius, Pierre
Bourg, Guillaume
Corneille, Pierre
Clain, Théodore
Cortambert, Anne Richard
Duboste, M
Descauvets, Jean Marie
Lagrange, Mme Vve
Martres, Jean
Mme Marsan, née Bourgues
Mme Mandin, Edouard, née Beynet
Maigné de St-Martin
Rousselle, Pierre
Thomas, Jean Constantin
Colladant, Jacques
Hervet, Pierre
Puyou, Jean
Laucède, Louis
Egly, Calixte
oct—1908

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Joli Cottage Simple, 2215 rue Bourgogne, entre l'avenue Champs-Elysées et la rue Marigny

Succession de Mme Margaret Hartwick, veuve de John Alway

No 96,152—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, 19 SEPTEMBRE 1911

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre signé le 18 août 1911, par l'Hon Geo H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Rampart, Marigny et Champs-Elysées, désigné comme lot No 24 sur un plan de Joseph Pilié, laquelle portion de terre mesure 25 pieds de face à la rue Bourgogne sur 51 pieds quatre et demi pouces de profondeur, mesure américaine. Les améliorations sont désignées par le No 2215 rue Bourgogne, et comprennent un cottage simple ayant deux étages à l'arrière, ayant 9 chambres, corridor, chambre à bain, etc., ayant la connection des Egouts et de l'eau.

Conditions—1/3 ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, le reste s'il y en a, à 1 et 2 ans, en billets garantis par hypothèque et lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurités, les billets portant 5 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication publique s'ils sont donnés partiellement en considération du prix d'achat et l'acquéreur paiera les taxes de 1911; 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 août—19 20 27—sept 3 10 17 18 19

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de résidence de valeur et emplacement de valeur

541 rue Patterson, Alger.

Succession de Sylvester Conlon.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 97,556.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur, JEUDI, le 21 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 11me jour d'août 1911, signé par l'Honorable Porter Parker, juge de la Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Cinquième District (5me) de cette ville, dans l'îlet désigné par le No municipal vingt-sept, borné par les rues Patterson, Delaronde, Verret et Olivier, ledit lot est désigné par le No 11 sur un plan dressé par D'Hémécourt, voyer, et déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville, comme plan No 1 du livre des plans No 11, lequel dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Patterson sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, et ledit lot est aussi sur un plan privé annexé à un acte pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 29 mai 1891, et étant une vente par P. N. Olivier à la Eureka Homestead Society, et aussi sur un devis privé annexé à un acte ci-après mentionné d'achat.

Acquis par Sylvester Conlon par achat de la Eureka Homestead Society le 10 avril 1901, par acte pardevant E. J. Barnett, notaire.

Les améliorations consistent d'une bâtisse à un étage contenant magasin et six chambres.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an à l'option de l'acquéreur, ledit crédit devant être représenté par un billet de l'acquéreur payable à son propre ordre et par lui endossé, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège, avec toutes les clauses de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès et assuré aux frais de l'acquéreur et l'acquéreur devant payer toutes les taxes sur la propriété de l'année 1911, et les frais de tous certificats en plus du montant de son enchère; l'acquéreur devant payer dix pour cent du montant de son enchère au moment de la vente, et la balance du payement comptant à la confirmation de l'acte de vente pardevant C M. Eustis, notaire.

LOUIS HUFFT, Encanteur.

Louis Henry Burns, avocat pour l'administratrice.
20 août—20 27—sept 3 10 17 21

Morgan-Jacobs, inc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et Résidence.

No 2401-2403 rue Ste-Anne, Encoignure Tonti.

August Kraemer vs Les Mineurs Kraemer No 97,068.

JEUDI, le 7 septembre 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

En vertu et conformément à un jugement signé par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, absent en congé, le 19 juillet 1911, et aussi conformément à un ordre signé par l'Hon. Porter Parker, juge de la Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, absent en congé, le 3 août 1911 dans l'affaire de August Kraemer vs Les Mineurs Kraemer, No 97,068 du dossier de ladite Cour et adressé à Samuel L. Jacobs, Bureau No 331 rue Carondelet, je vendrai à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Tonti, Rocheblave et Dumaine, formant le coin des rues Ste Anne et Tonti, et mesurant trente pieds de face à la rue Ste Anne sur une profondeur et façade à la rue Tonti de quatre-vingt huit pieds, d'après un plan dressé par Giraud et Castaing, daté du 15 octobre 1850 et déposé parmi les registres de C. C. Ledroyere, ancien notaire en cette ville, comme plan No 4 de son livre de plans.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1911, payer pour l'acte de vente pardevant Theodore A. Beck, notaire, payer pour tous les certificats et déposer 10 0/0 sur l'adjudication avec

MORGAN-JACOBS, INC.,
S. L. JACOBS, Encanteur,
6 aout—6 13 20 27—sept 3 6 7

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1911.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant du suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez donc! Il ne coûte que 1 5-2 Cents par Jour, Etant à $6.00 pour 365 Jours.

Prix local, $6.00; par dehors, $6.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL

Prix $2.00, y Compris l'Affranchissement

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscriptions délinquants.

SOARD'S DIRECTORY CO., Ltd., Editeurs, Bureau, 531 rue Natchez.

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 2646 Avenue Cleveland, près de la rue Broad.

Cottage Simple contenant Cinq Chambres, Bâtisses dans le fond, Chemin pour Voiture, etc.

Succession de Patrick McKernan et épouse.

No 97,692—Cour Civile de District—Division C.

PAR RAMSEY & DANZIGER—Cicero A. Ramsey, Encanteur. Bureau No 341 rue Carondelet—JEUDI, le 28 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre rendu le 24 août 1911 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon E. K. Skinner, juge la Division C, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressé, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gasquet, [maintenant Cleveland], Dorgenois, Palmyre et Broad, lequel dit lot étant à une distance de 192 pieds de la rue Dorgenois et mesurant 32 pieds de face à la rue Gasquet [maintenant Cleveland] sur 139 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et désigné par le No 18, d'après un devis enregistré de Wm Thiel, architecte, daté du 4 janvier 1864 au le bureau du shérif, ensemble avec tous les droits, voies et passages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1911, et pour l'acte de vente pardevant Joseph Lautenschlaeger, notaire, et un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

27 août—27—sept 3 10 17 24 28

Jas. A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE DE VALEUR

Ayant chemin pour voiture

825 RUE ST-ANDRE

Entre les Rues Laurel et Annonciation, Six Chambres, Couverture en Ardoises, Retiré de la Banquette, près du Marché Magasin, Eglises et Ecoles.

Succession de Caroline Sauer.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A—No 97,573.

IL sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 5 septembre 1911, à midi, par JAS A. BRENNAN Sr, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent avec tous les droits, privilèges et voies y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 103, borné par les rues St-André, Ste-Marie, Laurel et Annonciation, désigné par la lettre F, sur un plan de C. U. Lewis, voyer, daté du 17 avril 1909, d'après lequel plan ledit lot mesure vingt-six (26') pieds quatre et trois septièmes de lignes (4 3/7''') lignes de face à la rue St-André, la même largeur dans le fond et cent vingt-sept (127') pieds dix (10") pouces et cinq (5''') lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer les taxes de 1911, tous les certificats nécessaires et l'acte de vente pardevant Cane, L. Denéchaud, notaire, 10 0/0 de dépôt au moment de la vente.

6 août—6 13 20 27—sept 3 5

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

(3) lots de terre. JEUDI, le 7 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. Renseignement complet sera annoncé le jour de la vente, succession de Robert W. Smith. No 96,664 de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido—JEUDI, le 7 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre lu, daté et signé du 1er août 1911, par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier—Un certain îlet de terre borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Palmetto, autrefois Seizième et Streets, 7me District de cette ville.

Deuxième—Un autre îlet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, compris en l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Streets et Palmetto ou Dix-Septième.

Troisième—Un autre îlet de terre dans le Quatrième District de cette ville, borné par l'avenue Washington et les rues Toledano ou Upperline, Prieur et Johnson.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer les taxes de 1911, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et les frais de l'acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, et déposer 10 pour cent sur acompte du prix d'achat au moment de l'adjudication.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur,
806 rue Perdido.

6 août—6 13 20 27—sept 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sans aucune limite. Positivement au dernier et plus haut enchérisseur. Cottage, 3205 rue Chartres, entre les rues Louisa et Piété, Cottage 1415 rue Bienville entre les rues Villeré et Marais. JEUDI, le 7 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Succession de Delphin Vinet e. No 97,799 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 7 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre lu, daté et signé du 8 août 1911, par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier—Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 144, borné par les rues Chartres, Louisa, Piété et Royal, et environ 23' 8" de l'encoignure des rues Chartres et Louisa, et mesurant environ 23' 8" de face à ladite rue de Chartres sur une profondeur entre lignes parallèles de 81' 3" 6". Les améliorations sont connues comme 3205 rue Chartres et comprennent un cottage simple contenant quatre chambres, citerne et hangar.

Deuxième—Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, faisant partie d'un lot de terre, désigné par le No 9 de l'îlet No 26, d'après un plan de Jos Pilié, daté du 22 février 1836, annexé à un acte de dépôt pardevant F. De Armas, le 26 août 1836, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Tremé, Marais et Conti, et mesurant en mesure américaine 30' 8" de face à la rue Bienville sur 127' 10" 5''' de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues comme 1415 rue Bienville, comprenant un cottage simple, contenant six chambres, hangar et citerne.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété en 1911. 10 0/0 au moment de l'adjudication sur le compte de la vente, l'acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur,
No 806 rue Perdido.

Zengel, Thomas, Rathon & Loomis, avocats.
6 août—6 13 20 27—sept 3 7

457616